

	DATE de l'inspection : 25/01/2019		PN n° 56 sur la RD 80
--	-----------------------------------	--	-----------------------

Questions O	Description du passage à niveau		Commentaires
<b>O.1</b>	<b>Identification des voies</b>		
<b>Voies :</b> Type de PN, N°, ligne ferroviaire, Route et point de repère ou adresse.	<b>Route :</b> RD 80, au PR 3+310 Nbre de voies : 2	<b>Voie ferrée :</b> Ligne n° 70 000 PN n°56 au PK : 179+0411 Type de PN : public – SAL 2 Nbre de voies : 2 Electrifiée : oui	
<b>O.2</b>	<b>Trafics et vitesses</b>		
<b>Trafics, vitesse et fonctions :</b> itinéraire TE, voie de délestage, itinéraire transport scolaire/cyclistes/ piétons	<b>Route :</b> MJA : 1646 véh/j dont % trafic PL : 1 %. Pointe horaire : NC Vitesse réglementaire : 80 km/h. Vitesse pratiquée : NC Fonctions : Transit	<b>Voie ferrée :</b> Trafic ferroviaire par 24 h : 73 Vitesse praticable : 150 km/h	
<b>O.3</b>	<b>Environnement</b>		
<b>Environnement :</b> (urbanisation, autres contextes, évolution prévisible)	<b>Périurbain</b>	PN à la limite de l'entrée / sortie de l'agglomération. PN entouré d'arbres et d'habitations. 2 chemins agricoles le long de la voie, mais peu gênants.	
<b>O.4</b>	<b>Accidents, incidents</b>		
<b>Sécurité :</b> Accidents corporels et Incidents et accidents matériels	<b>Accidents corporels sur les 10 dernières années voire plus :</b>  De 2008 à 2019, 0 accident.	<b>Incidents et accidents matériels sur 5 ans :</b> (casse de matériel, sans conséquences corporelles)  En 2018, 1 bris de barrières.	

		Jour	
--	--	------	--

Attention l'inspection est réalisée dans le 2 sens de circulation automobile : sens 1 : PR positifs ; sens 2 : PR négatifs - en agglomération : indiquez le sens 1 et le sens 2

Questions « I »	Géométrie	sens	OUI	NON	Non concerné	Commentaires
-----------------	-----------	------	-----	-----	--------------	--------------

I.1	Les caractéristiques géométriques du passage à niveau permettent un bon franchissement pour tous les types de véhicules (2 Roues, VL, PL, Transports Exceptionnels).	1 →	X			Pas de Transports exceptionnels sur cette RD.
		2 ←	X			

I.2	Le passage à niveau est suffisamment éloigné de tout autre point singulier (carrefour,...).	1	X			
		2	X			

I.3	Si un point singulier existe à proximité, celui-ci est pris en compte pour assurer un bon fonctionnement du passage à niveau.	1	X			
		2	X			

		Jour	
--	--	------	--

Questions « II »	La visibilité	sens	OUI	NON	Commentaires
------------------	---------------	------	-----	-----	--------------

Visibilité d'approche (distance d'arrêt à la vitesse réglementaire)

II.1	<i>Le tracé et/ou le profil en long de la route ou rue permettent une bonne visibilité du passage à niveau (masques éventuels, y compris stationnement)</i>	1 →	X		
		2 ←	X		

II.2	<i>La signalisation de police réglementaire annonçant le passage à niveau est visible</i>	1	X		
		2	X		

II.3	<i>Les équipements du passage à niveau sont visibles en approche à la vitesse réglementaire (et aussi des accès proches : autre voie ou privé)</i>	1	X		Dans les deux sens, les feux rouges du PN sont des modules à diodes.
		2	X		

		Nuit	
--	--	------	--

Questions « II »	La visibilité	sens	OUI	NON	Commentaires
------------------	---------------	------	-----	-----	--------------

*Visibilité d'approche (distance d'arrêt à la vitesse réglementaire)*

II.1	Le tracé et/ou le profil en long de la route ou rue permettent une bonne visibilité du passage à niveau (masques éventuels, y compris stationnement)	1			NR
		→			
		2			
		←			

II.2	La signalisation de police réglementaire annonçant le passage à niveau est visible	1			NR
		2			

II.3	Les équipements du passage à niveau sont visibles en approche à la vitesse réglementaire (et aussi des accès proches : autre voie ou privé)	1			NR
		2			

		Jour	
--	--	------	--

Questions « III »	La lisibilité	sens	OUI	NON	Commentaires
-------------------	---------------	------	-----	-----	--------------

III.1	<p><i>Le type et le mode d'exploitation de la route sont compatibles avec une bonne perception du passage à niveau pour l'usager</i></p> <p><i>(effet de surprise, on ne s'attend pas à trouver un PN sur ce type de voie)</i></p>	1 →	X		
		2 ←	X		

III.2	<p><i>La signalisation verticale et les barrières sont facilement identifiables de jour comme de nuit (pas de pollution visuelle)</i></p>	1	X		
		2	X		

III.3	<p><i>La perception des feux R24, du platelage du passage à niveau, des barrières en cours de fermeture permettent de bien situer l'endroit où l'usager doit s'arrêter</i></p>	1	X		
		2	X		

		Nuit				
Questions « III »	La lisibilité	sens	OUI	NON	Non concerné	Commentaires
III.1	<p><i>Le type et le mode de la route sont compatibles avec une bonne perception du passage à niveau pour l'utilisateur</i></p> <p><i>(effet de surprise, on ne s'attend pas à trouver un PN sur ce type de voie)</i></p>	1 → 2 ←	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		NR
III.2	<p><i>La signalisation verticale, les barrières, sont facilement identifiables de jour comme de nuit (pas de pollution visuelle)</i></p>	1 2	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		NR
III.3	<p><i>La perception des feux R24, du platelage du passage à niveau, des barrières en cours de fermeture permettent de bien situer l'endroit où l'utilisateur doit s'arrêter</i></p>	1 2	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		NR
III.4	<p><i>De nuit, le passage à niveau (feux et barrières notamment) est perceptible malgré les feux des autres véhicules</i></p>	1 2	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	NR

			Jour			
Questions « IV »	Circulations douces	sens	OUI	NON	Non concerné	Commentaires
IV.1	<i>Les aménagements prennent en compte la circulation des vélos et piétons (y compris les personnes à mobilité réduite)</i>	→ 1		X		Pas de trottoirs.
		← 2		X		
IV.2	<i>Le guidage des piétons vers l'endroit où ils peuvent traverser la voie ferrée est suffisant (y compris dissuasion des cheminements interdits)</i>	1		X		
		2		X		
IV.3	<i>Le passage en chicane des 2 roues est dissuadé par l'aménagement et les équipements du passage à niveau</i>	1		X		
		2		X		
IV.4	<i>En cas de proximité d'une gare, le cheminement des piétons le long de la voie ferrée est dissuadé et il existe un cheminement satisfaisant</i>	1			X	
		2			X	

			Nuit			
Questions « IV »	Circulations douces	sens	OUI	NON	Non concerné	Commentaires
IV.1	<i>Les aménagements prennent en compte la circulation des vélos et piétons (y compris les personnes à mobilité réduite)</i>	1 →				NR
		← 2				
IV.2	<i>Le guidage des piétons vers l'endroit où ils peuvent traverser la voie ferrée est suffisant (y compris dissuasion des cheminements interdits)</i>	1				NR
		2				

<b>Autres « V »</b>	<b>Autres remarques</b>
	Présence de panneaux CE2a.